

CONTRIBUTION DE LA FONGS-Action Paysanne

C'est une pandémie pire que le Coronavirus. C'est une pandémie plus que séculaire. C'est une pandémie qui affecte la moitié de l'Homme et du Monde. C'est une pandémie de l'ombre lourde de conséquences sociales et économiques. Hélas devant cette pandémie, les sociétés et les Etats tournent pudiquement la tête pour ne pas répondre de leurs actes devant nos sœurs, nos mères et nos filles.

Cette pandémie est bien sûr les violences faites aux femmes. La violence à l'égard des femmes est un phénomène d'une grande ampleur et d'une dimension universelle. Selon l'ONU, c'est « tous actes de violences dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».

Evoquer la violence faite aux femmes, c'est poser en creux les questions de discrimination à l'égard des femmes, l'inégalité socio-économique et politique entre les hommes et les femmes. En dépit des avancées du cadre juridique, les femmes et les filles représentent encore les maillons faibles en matière de protection des droits humains. En effet partout dans le monde, les dispositions juridiques et réglementaires sont mises en œuvre sans grande conviction et beaucoup de sociétés préfèrent les « arrangements familiaux », c'est-à-dire "l'honneur" de la famille à celui de la femme meurtrie.

Paradoxalement en 2020, le phénomène s'amplifie au lieu de disparaître. On estime que 4 femmes sur 10 sont victimes de violences de diverses natures parce qu'elles sont femmes. Pourquoi tant de violences à l'égard des femmes ? Pourquoi tant d'impunités et de silences coupables sur les violences à l'égard des femmes?

Les femmes rurales souffrent particulièrement de ce phénomène. Le discours actuel sur l'autonomisation des femmes perd toute sa substance si la question de la violence faite aux femmes n'est pas clairement posée comme condition fondamentale. Les organisations paysannes très actives dans la lutte pour les droits humains, l'agriculture familiale et la souveraineté alimentaire doivent prendre la main sur cette question, clarifier leur position et s'engager sans fard pour non pas endiguer la pandémie mais l'éradiquer définitivement. Le 25 Novembre est une opportunité pour la FONGS de s'associer à la communauté internationale pour dénoncer la violence à l'égard des femmes mais aussi pour inviter le mouvement paysan à mieux intégrer cette dimension dans ses luttes paysannes et ses réflexions stratégiques.